

Initiative « Pour le remboursement des soins dentaires »

Pro Familia Vaud soutient l'initiative « Pour le remboursement des frais dentaires » : il est important de donner à toutes et à tous un accès équitable à des soins dentaires de qualité et d'établir un dispositif de prévention harmonisé dans tout le canton.

Cette initiative « Pour le remboursement des soins dentaires » vise à pallier une lacune de notre système de santé. En effet, les prestations de l'assurance maladie de base, régies par la LAMal, ne comprennent pas le remboursement des frais dentaires hormis ceux découlant d'une maladie grave et cela avec des restrictions. Pourtant, il est prouvé que la santé bucco-dentaire a un impact important sur la santé en général. De plus, certaines maladies, dont nul n'est à l'abri, engendrent des problèmes bucco-dentaires même si l'hygiène buccale est bonne.

Actuellement, une grande majorité des familles de notre canton se rend régulièrement chez le dentiste, en-dehors des visites annuelles de dépistage réalisées dans le cadre scolaire.

Si 8 enfants sur 10 sont assurés pour les soins dentaires orthodontiques auprès de compagnies privées, un peu moins de 5 enfants sur 10 sont couverts pour le soin des caries (chiffres Etude réalisée par Mis Trend sur mandat du Département de l'Action sociale, août 2016).

Chez les adultes, seuls 12% ont une couverture pour les soins dentaires.

L'étude Mis Trend fait encore apparaître qu'une partie de la population (adultes et enfants) renonce aux consultations dentaires (contrôles et détartrages) pour des raisons économiques. Parmi les familles concernées, ce sont les plus modestes mais aussi celles de la classe moyenne inférieure, ne bénéficiant pas toujours de régimes sociaux. Ce sont aussi elles qui connaissent la proportion de caries la plus importante.

Basée sur un financement paritaire employé-e-s et employeurs et complétée par une ligne budgétaire cantonale dédiée à la santé, cette couverture des frais donnera à toute la population un accès équitable aux soins dentaires.

Dans son cahier « Attentes des familles », publié en 2016, Pro Familia Vaud avait déjà relevé la nécessité de soulager les budgets des familles par une prise en charge des frais dentaires.

C'est pourquoi, le comité de Pro Familia Vaud, dans sa majorité, appelle à soutenir le 4 mars prochain l'initiative « Pour le remboursement des soins dentaires ».

En cas d'acceptation de cette initiative, Pro Familia Vaud suivra avec la plus grande attention les discussions du Grand Conseil relatives aux dispositions d'application de cet article constitutionnel, afin de défendre les intérêts des familles.

Pour toute information complémentaire :

Christophe Barbezat
Président Pro Familia Vaud

079 234 28 04

info@christophebarbezat.ch

Michèle Theytaz Grandjean
Secrétaire générale

021 341 90 72
du lundi au mercredi

contact@profamiliavaud.ch